

# Votre capital est bien entouré. Et votre rendement va vous réjouir.

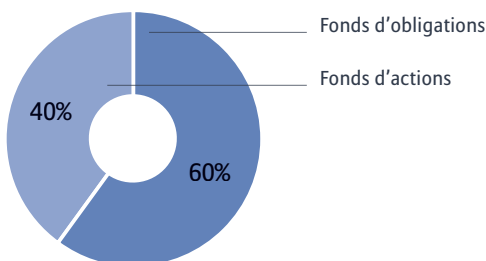


## Un rendement élevé sans risque

### Type d'assurance-vie

Invest for Life Dynamic est une assurance-vie de la branche 21 qui offre, en plus du rendement garanti, une participation bénéficiaire liée aux bénéfices réalisés provenant de placements dans des actifs gérés dans des fonds cantonnés.

Invest for Life Dynamic répartit en effet votre épargne à 60% dans un fonds obligataire. Le reste est investi à hauteur de 40% dans des fonds d'actions qui permettent de tonifier votre rendement : 6,25%\* en 2006.



### Garanties

Avec Invest for Life Dynamic, quoi qu'il arrive :

- vous récupérez votre épargne capitalisée au terme du contrat en cas de vie.
- vous récupérez l'épargne capitalisée à la date du décès, avec éventuellement un minimum de 130% des versements effectués.

## Invest for Life Dynamic est fait pour vous

### Public cible

Avec Invest for Life Dynamic, votre capital va être bien entouré si vous recherchez :

- un rendement réellement supérieur sur le moyen et le long terme
- une garantie de capital à 100%
- une diversification judicieuse de votre portefeuille.

## Un bonus plein de tonus

### Rendement

#### Taux d'intérêt garanti

Dès le lendemain du jour de vos versements, le taux d'intérêt est garanti, et commence à vous rapporter de l'argent. Ce taux est actuellement fixé à 0% pour une durée de 8 ans. Aucune garantie de taux n'est acquise avant versement.

#### Participation bénéficiaire

Le contrat participe gratuitement dans les bénéfices suivant les règles déterminées par la compagnie et communiquées à la Commission Bancaire, Financière et des Assurances, sauf s'il est exclu de toute participation aux bénéfices dans les conditions particulières.

## Une véritable bulle d'oxygène pour votre épargne

### Rendement du passé

Invest for Life Dynamic vous offre un rendement moyen de 6,14%\*\* sur ces 3 dernières années. Avec Invest for Life Dynamic, vous retirez toujours le meilleur de l'évolution des marchés financiers avec un minimum de risque.

2006	6,25%
2005	6,00%
2004	6,18%

<sup>1</sup> Cette 'fiche info financière assurance-vie' décrit les modalités du produit qui s'appliquent à partir du 7 janvier 2008.

\* Rendement 2006 : taux d'intérêt de base + bonus.

\*\* Moyenne des taux de 2004 à 2006. Les rendements du passé ne constituent pas une garantie pour l'avenir.

## Frais

### Frais d'entrée

En fonction du montant du versement, avec un maximum de 4%.

### Frais de sortie

1. Pas de frais de sortie à concurrence d'une fois par an et de maximum 10% des versements, à partir d'un an après le 1er versement.
2. Dans les autres cas, 0,05% du montant retiré par mois restant à courir jusqu'à la fin de la période des 5 premières années qui suivent le versement.
3. Si le niveau du Spot Rate 8 ans à la date de la demande du retrait est supérieur à 120% du niveau du Spot Rate 8 ans en vigueur au moment du (des) versement(s) ou au terme de chaque période de 8 ans qui suit le(s) versement(s) ou si le niveau de l'indice Dow Jones Euro Stoxx 50 à la date de la demande de retrait est inférieur à 90% du niveau observé au moment du (des) versement(s), Allianz est autorisée à prélever une indemnité, dans l'intérêt de l'ensemble des preneurs d'assurances, conformément à la législation en vigueur à la date de la demande de retrait. Dans cette hypothèse, l'indemnité prévue au point 2 n'est pas d'application.

### Frais de gestion directement imputés au contrat

Néant.

### Indemnité de rachat/reprise

Voir 'Frais de sortie' ci-dessus, et 'Rachat/reprise' ci-dessous.

## Durée

Vous choisissez la durée avec un minimum de 5 ans. Le contrat se termine au décès de l'assuré.

## Prime

- Premier versement : une prime unique de minimum 6.200 euros.
- Versements supplémentaires : minimum 1.250 euros.

## Fiscalité

Invest for Life Dynamic est un produit non fiscalisé.

Cela signifie que :

- Une taxe d'abonnement unique de 1,1% est due sur les versements.
- Vous êtes exonéré(e) de précompte mobilier sur tous les retraits dont le capital a été investi pendant plus de 8 ans.
- Le précompte sera par contre dû sur tous les retraits dont le capital n'a pas été investi pendant plus de 8 ans sauf :
  - si vous optez, dès la souscription du contrat, pour une couverture décès de 130% des versements.
  - que vous la maintenez durant toute la durée du contrat.
  - et que vous êtes à la fois le preneur d'assurance, l'assuré et le bénéficiaire en cas de vie.
- Le précompte mobilier s'applique sur les retraits périodiques.
- Le précompte mobilier se calcule sur base d'un taux d'intérêt de 4,75%.

## Des retraits possibles à tout moment

### Rachat/reprise

#### Rachat/reprise partiel(le)

Invest for Life Dynamic vous offre sécurité et souplesse. Pour faire face aux imprévus, il vous est toujours possible d'effectuer des retraits partiels de 500 euros minimum, pour autant que le solde de votre épargne reste toujours supérieur ou égal à 1.250 euros.

#### Rachat/reprise total(e)

Vous avez la possibilité de demander à tout moment le rachat du contrat. La valeur est égale à l'épargne capitalisée de chaque versement à la date de la demande de rachat, diminuée des frais de sortie éventuels.

## Plus d'infos

### Information

- A chaque opération, vous recevez un document de confirmation.
- Une fois par an, un extrait de compte reprenant l'épargne capitalisée du contrat vous est envoyé.